

*Potion anti-asthmatique* (Dujardin-Beaumetz).

Iodure de potassium . . . . .	} āā — 40 gr.
Teinture de lobélie . . . . .	
Eau . . . . .	150 —

2 à 3 cuillerées à soupe.

*Potion composée :*

Teinture de lobélie . . . . .	4 gr.
Teinture de belladone . . . . .	} āā 30 centigr.
Teinture de racines d'aconit . . . . .	
Décocté de polygala . . . . .	90 gr.
Sirope d'érysimum . . . . .	80 —

Cuillerée à soupe toutes les heures ou toutes les deux heures; surveiller (coqueluche, enfants à partir de 3 ans).

**Lobéline.** — *Caract. phys. et chim.* — Liquide sirupeux, volatil, soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, extrait de la *Lobelia inflata*.

*Prop. thérap., indicat.* — Propriétés émétisantes. Substance mal définie, dangereuse; à ne pas prescrire.

**Loèche.** — Une des stations thermales les plus importantes de la Suisse, dans le canton du Valais, au pied des rochers de la Gemmi, au fond d'une étroite vallée entourée de tous côtés, sauf vers le Sud, par de hautes montagnes. Altitude 1415 m. Eaux thermales et hyperthermales (29°-50°), sulfatées-calciques moyennes, azotées, carboniques faibles. Utilisées principalement sous forme de bains (baignoire, piscine), de douches, d'injections, de lotions, mais aussi de boisson. Excitantes, diurétiques et diaphorétiques, déterminant une stimulation marquée de tout l'organisme.

*Principales indications.* — Dermatoses récentes ou anciennes (surtout dermatoses humides auxquelles il est, précisément, plus difficile d'appliquer la médication hydrominérale sulfureuse), affections rhumatismales, scrofule, engorgements congestifs ou d'origine paludéenne. La cure de Loèche est remarquable par la durée très prolongée des bains (5 à 12 heures).

**Lombaire (Ponction).** — Préconisée

par Quincke, la *ponction lombaire* est une opération simple répondant maintenant à nombre d'indications diagnostiques et thérapeutiques. On la pratique à l'aide d'un *trocart fin* ou d'une *aiguille en platine iridiée* (longue de 6 à 8 cm, large de 1 mm.), de la façon suivante: le sujet couché sur le côté, les cuisses fléchies sur l'abdomen, bombe le dos autant que possible; le lieu d'élection est dans les II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> espaces interlombaires lombaires, spécialement dans le IV<sup>e</sup>, le plus aisément repérable, surplombé qu'il est par la 4<sup>e</sup> apophyse épineuse lombaire située exactement sur une horizontale tangente aux 2 crêtes iliaques; cette région, ainsi que les instruments et les mains de l'opérateur doivent être naturellement rigoureusement aseptisées; on peut ponctionner le IV<sup>e</sup> espace sur la ligne médiane ou sur le côté; plus aisée chez l'enfant, la *ponction médiane* est faite horizontalement, à l'union du 1/3 supérieur et des 2/3 inférieurs de l'espace séparant les deux apophyses épineuses; la *ponction latérale* s'opère à 1 cm de la ligne médiane, à égale distance des 2 apophyses, avec l'aiguille inclinée un peu obliquement en haut; l'ayant enfoncée franchement de 3 ou 4 cm, on avance avec précaution dès qu'on sent avoir pénétré dans une cavité. Le liquide ne tarde pas à couler spontanément. La *ponction blanche*, si elle se produit, peut tenir soit à une *fausse route* (reponctionner), soit à l'*obturation de l'aiguille* (y passer le mandrin). Le sang venu des tissus entourant le rachis ne teinte que les premières gouttes de liquide; celui venu de l'*espace sous-arachnoïdien* colore tout le liquide. Chez l'adulte, on peut, sans danger, extraire 10, 15 ou 20 c. c. (moyenne 10). Les *accidents consécutifs* (céphalée, nausées) sont prévenus par le repos horizontal, tête basse, après la ponction.

Nombreuses sont maintenant les *indications* de la ponction lombaire. Elle semble amender tous les accidents liés à l'*hypertension du liquide céphalo-rachidien*. On l'oppose, avec des résultats variables: aux *méningites cérébro-spinale*,

*tuberculeuse* ou *syphilitique*, aux *hémorrhagies méningées*, aux *céphalées des tumeurs cérébrales*, de la *syphilis* ou de l'*urémie*, au *vertige auriculaire*, à l'*hydrocéphalie*, aux *crises de douleurs fulgurantes* et aux *crises gastriques des tabétiques*, à l'*incontinence nocturne d'urine*, à la *sciatique*, à la *chorée grave*, etc.

**Longue vie (Élixir de).** — Voir ÉLIXIR.

**Loochs.** — Potions préparées avec une émulsion (à base d'amandes généralement) et rendues plus denses à l'aide d'un mucilage. On les choisit, d'habitude, pour servir de véhicule soit à des poudres, soit à des liquides insolubles dans l'eau et l'alcool. Leur préparation est longue et minutieuse. On distingue le *looch blanc* (Voir AMANDES), le *looch jaune* et le *looch huileux*.

*Looch jaune :*

Jaune d'œuf . . . . .	N° 4
Huile d'amandes douces . . . . .	30 gr.
Eau distillée de fleurs d'orange . . . . .	40 —
Sirope de guimauve ou de capillaire . . . . .	30 —
Eau commune . . . . .	100 —

*Looch huileux :*

Huile d'amandes douces . . . . .	15 gr.
Gomme arabique pulvérisée . . . . .	15 —
Sirope de gomme . . . . .	30 —
Eau distillée de fleurs d'orange . . . . .	45 —
Eau commune . . . . .	100 —

**Lotions.** — On appelle *lotions* des topiques liquides ayant pour véhicule soit l'eau, soit l'alcool, soit le mélange de l'une et de l'autre, et destinés seulement à être versés sur les surfaces malades ou appliquées avec une éponge ou un linge. Elles diffèrent des liniments par leur fluidité plus grande et l'absence d'excipient gras.

**Lotion excitante de l'hôpital Saint-Louis.** — Topique destiné à favoriser la repousse des cheveux dans la pelade :

Alcool camphré . . . . .	125 gr.
Essence de térébenthine . . . . .	25 —
Ammoniaque liquide . . . . .	5 —

très irritante, contre-indiquée en cas d'inflammation du cuir chevelu.

**Lotion de Goulard.** — Voir ACÉTATE DE PLOMB.

**Lotions froides.** — Voir HYDROTHÉRAPIE.

**Lucas Championnière (Poudre de).** — Voir IODOFORME.

**Luchon.** — Chef-lieu de canton de la Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, la petite ville de Bagnères-de-Luchon est située au débouché du val de Labroust au fond de la vallée de la Pique. Altitude 630 m. Eaux thermales et hyperthermales (17°-68°), sulfurées-sodiques-sulfhydriques-hypo-sulfitées, alcalines. Déposent une substance limoneuse (*barégine*) riche en soufre et en matière organique. Les sources froides sont oligométalliques ou ferrugineuses. Utilisées surtout sous forme de bains (baignoire et piscine), bains d'étuve et de vapeur, douches de toute espèce, inhalations, humage, et aussi sous forme de boisson. Représente, par la variété de constitution et de température de ses sources, toutes les applications de la médication sulfureuse des autres stations des Pyrénées.

*Principales indications.* — Herpétisme, lymphatisme, scrofule, affections rhumatismales, affections catarrhales des voies respiratoires (à condition qu'elles ne coïncident pas avec des tubercules), syphilis. Contre-indiquées, comme toutes les eaux sulfureuses, dans les maladies organiques du cœur et des gros vaisseaux, les affections aiguës, la goutte, les affections cancéreuses, la tuberculose, chez les sujets irritables, pléthoriques ou prédisposés aux congestions et aux hémorrhagies.

**Lugol (Solution de).** — Voir IODE.

**Lumbago.** — Les auteurs font du *lumbago* un rhumatisme soit des masses musculaires sacro-lombaires, soit des articulations vertébrales (A. Robin et Londe). On lui oppose des moyens externes et internes. Les *ventouses sca-*

*rifées*, les *sangsues*, les *applications chaudes* (linges, briques, bouillotte); la révulsion à l'aide du *baume de Fioravanti* mêlé de  $\frac{1}{3}$  de *chloroforme* (sur une compresse imbibée d'eau chaude, laissée 5 à 10 minutes), les badigeonnages au *salicylate de méthyle*, les frictions avec un *liniment mentholé* (*menthol*, *camphre*, *chloral*,  $\bar{a}$ ), le *massage prudent*, les *pulvérisations de chlorure de méthyle* (très superficielles et sur très large surface), la *faradisation au pinceau* avec un très fort courant (Plicque) peuvent, suivant les cas, apaiser la douleur. Capitan recommande d'injecter, au point douloureux, dans 2 c. c. d'eau distillée, 1 gr. d'antipyrine et 3 centigr. de chlorhydrate de cocaïne. On a vanté, en ces derniers temps, les *injections intrarachidiennes de cocaïne* (0,005 à 1 centigr. de chlorhydrate) ou de *stovaine*, que peuvent suppléer les *injections épidurales* (plus anodines) soit des mêmes agents, soit d'*huile gâicoolée* à 10 p. 100 additionnée d'*orthoforme* (1 p. 100, Colleville).

A l'intérieur, le *salicylate de soude* est moins efficace contre le lumbago que l'*aspirine*, l'*antipyrine*, le *salicylate de pyramidon* ou l'*oxyquinoléine*. Robin et Londe préconisent l'*infusion de feuilles de Jaborandi* (4 gr. macérés 8 à 12 heures dans l'alcool, puis infusés dans 150 gr. d'eau bouillante) et les injections hypodermiques de *glycéro-phosphate de soude*.

Le *lumbago prolongé* réclame l'emploi des *bains d'étuve sèche* ou de *vapeur* (simple ou térébenthinée), des *bains sulfureux*, des *douches chaudes*, des *douches de vapeur* et des cures hydro-minérales à *Plombières*, *Bourbonne-les-Bains*, *Aix*, *Luchon*, etc.

**Lumière (Bains de).** — Voir PHOTO-THÉRAPIE.

**Lupulin.** — Voir HOUBLON.

**Lupus.** — I. *Lupus érythémateux.* — C'est une affection très rebelle sur laquelle les agents irritants tels que les *emplâtres salicylés* ou *pyrogalliques* au  $\frac{1}{10}$ , les *scarifications*, les *cautérisations galvaniques* ne donnent que de médiocres résultats. La *radiothérapie* (v. c. m.) semble être le traitement de choix; elle

peut être soit *intensive*, une seule séance faisant absorber 10 unités H, d'où eschare dont la guérison longue (3 à 5 mois), entraîne celle de la lésion primitive, soit *lente*, en 5 à 6 séances de 5 unités H, espacées de 18 à 20 jours (Sabouraud).

II. *Lupus tuberculeux.* — Le traitement doit, pour réussir, intervenir quand la lésion n'est pas plus large qu'une pièce de 50 centimes. Sa destruction est possible soit par la *pâte de Vienne demi-molle*, laissée 10 minutes (eschare de 7 à 10 millim. d'épaisseur; belle cicatrice consécutive), soit par le *permanganate de potasse pur* (dans les lupus ulcérés), soit à l'aide du *galvanocautère* dont la pointe attaque chaque nodule tuberculeux (séances tous les mois d'abord, puis tous les 2, 3, 4 mois) jusqu'au dernier. Quoique très bons, les résultats ainsi obtenus sont, malheureusement, presque toujours incomplets (Sabouraud). Le traitement de choix est la *photothérapie de Finsen* (par les rayons extra-violet) qui, à la longue, donne des succès complets et définitifs; toutefois elle exige l'emploi d'appareils compliqués et coûteux: arc voltaïque puissant, jeux de lentilles en cristal de roche séparés par des matelas d'eau courante; compresseur de cristal appuyé sur la lésion, etc. A chaque application (d'une demi-heure) succède, après 2 jours, une phlyctène qui s'ouvre et sèche, puis un processus inflammatoire profond qui, en 15 jours, atténue la lésion lupique; un même point (3 cm. de diam.) devant subir une série de 5 à 15 séances, le traitement des larges surfaces est interminable. Les *scarifications linéaires* et *quadrillées* s'adressent surtout aux *fungosités* et aux *cicatrices vicieuses*. Au *lupus fongueux ulcéré*, au *lupus des muqueuses*, aux *fistules tuberculeuses* on applique utilement les applications successives des *crayons de nitrate d'argent* et de *zinc métallique*, le dernier mettant en liberté l'*acide nitrique* (E. Besnier). Les *lupus des muqueuses* sont encore justiciables des *cautérisations répétées* à l'*acide lactique pur*, au *chlorure de zinc* (sol. au  $\frac{1}{10}$ ), etc.

**Luton (Sérum de).** — Solution to-

nique pour injections hypodermiques.

Sulfate de soude. . . . . 10 gr.  
Phosphate de soude. . . . . 5 —  
Eau distillée stérilisée. Q. S. p. 100 c. c.

**Luxeuil.** — Chef-lieu de canton de la Haute-Saône, arrondissement de Lure, sur les bords du Brenchin, à la naissance de la plaine et sur le revers occidental de la chaîne des Vosges. Altitude 310 m. Eaux thermales et hyperthermales (21°-52°5), oligométalliques, divisées en chlorurées-sodiques et ferrugineuses-manganésiennes. Leur thermalité constitue leur caractère le plus remarquable, en même temps que leur richesse notable en gaz rares (argon, néon, hélium), dont l'hélium forme la majeure partie. Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoires et piscine à eau courante), de douches de toute nature, de bains d'étuve et de caisse, de lotions, de compresses. Les boues minérales sont utilisées sous forme d'épithèmes. Toniques, reconstituantes, manifestement diurétiques et diaphorétiques, presque toujours sédatives du système nerveux, elles sont moins excitantes que celles de Bains et de Plombières, tout en offrant avec ces dernières les plus grandes analogies.

**Principales indications.** — Rhumatisme sous toutes ses formes, paralysies fonctionnelles, gravelle urique, hypertrophies du foie et de la rate consécutives à l'impaludisme, affections gastro-intestinales et utérines, certaines dermatoses.

**Lycétol** (*Tartrate de diméthylpipérazine*). — **Caract. phys. et chim.** — Poudre blanche, de saveur acidule, très soluble dans l'eau.

**Effets physiol. et tox.** — Ceux de la pipérazine (v. c. m.), favorise l'élimination de l'acide urique; est, en outre, diurétique.

**Prop. thérap., indicat.** — Anti-goutteux, opposé encore au rhumatisme chronique.

**Formes pharmac., doses.** — 50 centigr. à 2 gr. par jour en plusieurs fois, en cachets (avec de l'eau de Vittel ou d'Évian), granulé ou solution.

**Lycopode.** — *Lycopodium clavatum* (Lycopodiacees). Ses microspores sont usités, comme poudre inerte, au même

titre que les poudres de talc ou d'oxyde de zinc, contre les érythèmes, l'intertrigo, pour les soins de la peau des nourrissons.

**Lymphatisme.** — Quoique la *scrofule* ait été déposée par la *tuberculose* de la plupart de ses attributs, le terrain sur lequel elle évoluait subsiste cependant; terrain spécial, réalisé par l'hérédité ou une hygiène déficiente, et sur lequel germent, non seulement des *tuberculoses locales*, mais des *infections secondaires variées*: *impétigo*, *otites*, *coryza*, *amygdalites*, *blépharites*, *orgelets*, *engelures*, *poly-adénites*, etc. Contre cette aptitude morbide, la thérapeutique et l'hygiène ne sont pas désarmées. A cette prédisposition, accusée dès la naissance et souvent dénoncée par les tares des ascendants, on doit opposer toutes les ressources de l'éducation physique: choix d'une *bonne nourrice* ou *allaitement artificiel étroitement surveillé*; plus tard, *alimentation substantielle*, *logis spacieux et aéré*, *vie à la campagne* ou *plutôt au bord de la mer*, usage précoce des *pratiques hydrothérapiques*, *exercice méthodique au grand air*, *asepsie soignée de la peau* et des *muqueuses*, crainte de toute *occasion de contagion tuberculeuse*. Trois agents essentiels composent l'arsenal médicamenteux du lymphatisme: l'*huile de foie de morue*, l'*iodure de fer* et l'*arsenic*. L'*huile de foie de morue* doit être donnée à *hautes doses*, en commençant par une cuillerée à bouche par jour, pour arriver, en augmentant, tous les 2 jours d'une cuillerée, à 5, 6, 7, 8, 10 par jour, en plusieurs prises dont chacune sera accompagnée, en cas d'intolérance, d'une dose de *pancréatine*. On réservera l'*iodure de fer* au cas où l'*huile* n'est absolument pas supportée, et, à la *cure d'été*, saison où il est préférable d'en suspendre l'usage. L'*arsenic* sous ses formes diverses (*liqueur de Fowler*, *arséniate de soude*, et surtout, *cacodylate de soude* ou *arrhénal*) et l'*iodure* (*teinture d'iodure*, *sirop iodo-tannique*, *solution iodo-iodurée*, *peptoniodure*) sont, en général, plus indiqués chez les grands enfants.

**Lymphomes et pseudo-lympho-**

mes. — Par *lymphomes* on entend actuellement : les *lymphadénies aleucémiques* (ganglionnaire, intestinale, amygdalienne, testiculaire ou cutanée (Voir MYCOSIS FONGOÏDE), l'anémie infantile pseudo-leucémique et la splénomégalie primitive de Debove et Brühl. Par pseudo-lymphomes on entend : 1° des polyadénopathies simulant la lymphadénie, mais liées à la tuberculose ou à une autre infection (lymphadénie infectieuse); 2° la splénomégalie tuberculeuse.

Le traitement hygiénique et médicamenteux des lymphomes diffère peu de celui opposé à la leucémie (v. c. m.). Ici aussi les cures d'air, la vie à la campagne, une alimentation tonique, la médication arsenicale et surtout la radiothérapie trouvent leur indication. Appliquée au lymphadénome pur, au lympho-sarcome, à la splénomégalie lymphadénique, l'exérèse chirurgicale n'a pas donné de résultats encourageants. Au contraire, opposée à la lymphadénie infectieuse ou tuberculeuse initiale ne frappant que quelques groupes ganglionnaires, l'ablation aussi radicale que possible est absolument indiquée. Il faut, en cas de lymphadénie infectieuse enlever, en outre, et surtout, le foyer infectieux primitif qui a contaminé les ganglions. Après l'ablation des adénopathies tuberculeuses, il n'est ce-

pendant pas rare de voir le processus récidiver ou se poursuivre dans les autres ganglions. Il est vrai que les remarquables succès obtenus, dans ces diverses formes, par la radiothérapie semblent reléguer au second plan le traitement chirurgical. Sous l'action des rayons X, en effet, en quelques séances, tous les ganglions entrent en régression. Les plus efficaces semblent être ceux qui provoquent une inflammation marquée de la peau; il paraît, en outre, indiqué d'employer les tubes durs, par séances courtes, en interrompant dès qu'apparaît la pigmentation. La splénomégalie tuberculeuse ne semble justiciable de la splénectomie que dans les cas à marche rapidement progressive avec douleurs locales très vives et aggravation rapide de l'état général (Quenu et Baudet); les résultats en sont du reste médiocres et on ne tentera l'opération qu'après avoir essayé une cure radiothérapique.

**Lysidine** (Méthylglyoxalidine). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre cristalline, soluble dans 6 p. d'eau.

*Prop. et empl. thérap.* — Puissant dissolvant de l'acide urique, préconisé contre la goutte.

*Formes pharmac., doses.* — 1 à 5 gr. en cachets (incompat. avec l'iode, le tannin. le perchlorure de fer).

## M

**Magnésium.** — *Effets physiol. et tox.* — Élément de l'organisme, prédominant dans les tissus riches en nucléines et nucléo-albuminates. Ingéré en poudre, le magnésium accroît la diurèse, les oxydations et l'élimination des déchets azotés. Expérimentalement, le magnésium agit, sur les extrémités nerveuses, à la façon du curare, mais il respecte plus longtemps les muscles respiratoires et le cœur, touchés seulement par de très hautes doses.

**Magnésium (Hydro-carbonate de).** (*Magnésie blanche, Magnésie anglaise.*)

— *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche très légère (ou blocs cubiques blancs), presque insoluble dans l'eau (à moins qu'elle ne soit saturée d'acide carbonique).

*Prop. thérap., indicat.* — Anti-acide comme la magnésie, se dissout plus vite dans les acides.

*Formes pharmac., doses.* — *Usage int.* : 1 à 10 gr., enfants 25 centigr. à 1 gr. par année. En cachets, tablettes, en suspension dans l'eau ou dans une potion. (Incompat. avec les acides). — *Usage ext.* : Comme poudre inerte, isolante, ou

comme élément des poudres dentifrices,

*Poudre antidyspeptique :*

Magnésie blanche. . . . . 80 centigr.  
Poudre de rhubarbe. . . . . 40 —  
Poudre de noix vomique. . . . . Trois —

pour une prise après le repas.

*Poudre dentifrice :*

Carbonate de magnésie. }  
de chaux. . . . . }  
Poudre de quinquina } à 100 gr.  
rouge. . . . . }

Essence de menthe poivrée. 1 —

*Poudre anti-gastralgique :*

Magnésie blanche. . . . . 5 gr.  
Poudre de cannelle. . . . . 2 —  
Poudre d'opium. . . . . Cinq centigr.

Diviser en 10 cachets; un à deux avant les repas.

*Magnésie effervescente :*

Carbonate de magnésie. }  
Sulfate de magnésie. . . . . }  
Bicarbonate de soude. } à 10 gr.  
Sel de Seignette. . . . . }  
Acide tartrique. . . . . }

Cuillerée à café dans un verre d'eau.

**Magnésium (Oxyde de)** (*Magnésie calcinée*). — *Caract. phys. et chim.* — Poudre amorphe, blanche, sans odeur ni saveur (pourtant, provoque une sensation spéciale, dans la bouche, en s'hydratant). On distingue : la *magnésie légère* ou *magnésie française* (densité 2,7 à 3) et la *magnésie lourde* ou *magnésie anglaise* (densité 3,5 à 3,8) ne différant que par leur densité. Presque insolubles dans l'eau, mais se combinant à elle, pour engendrer l'hydrate de magnésie.

*Effets physiol. et tox.* — Ingérée, est transformée par l'HCl de l'estomac, en chlorure de magnésium, soit intégralement (les doses de 50 centigr. à 1 gr.), soit en partie (les hautes doses), tandis que l'excédent neutralise les autres acides ou passe dans l'intestin pour s'y changer en bicarbonate (purgatif) ou être rejeté avec les fèces. Son usage prolongé peut engendrer la formation de concrétions

dures capables d'obstruer l'intestin. La magnésie montre, pour le gaz acide carbonique, un pouvoir absorbant considérable (1000 fois son volume). Les doses élevées (4 à 8 gr.) purgent au bout de 8 à 10 heures (sans coliques, mais réaction fréquente).

*Prop. thérap., indicat.* — A petite dose, opposée à l'hyperacidité gastrique, à la dyspepsie flatulente avec météorisme. A dose massive, employée soit comme antidote dans l'empoisonnement par les acides et les sels métalliques (si l'acide arsénieux est en cause, ne pas associer à la magnésie du sucre qui troublerait la neutralisation et favoriserait la dissolution de l'arsénite de magnésium (Voir ANTIDOTE), soit comme purgatif (la magnésie lourde purge, naturellement, à moindre dose que l'autre). Sert encore à accroître la solubilité dans l'eau de l'acide borique (additionné de 1 gr. 50 de magnésie calcinée, un litre d'eau dissout 120 gr. d'acide borique au lieu de 40). Comme topique, usitée à titre de poudre inerte, absorbante et isolante.

*Formes pharmac., doses.* — *Usage int.* 50 centigr. à 2 gr. comme anti-acide, en cachets ou en suspension dans l'eau; 2 à 15 gr. comme purgatif (dans de l'eau sucrée ou avec du lactose qui en favorise la dissolution); *enfants* 50 centigr. à 1 gr. par année. L'hydrate de magnésium ou *magnésie hydratée*, plus aisément soluble dans les acides, ne provoque pas dans la bouche la même sensation désagréable que la magnésie calcinée. — *Incompat.* avec les carbonates alcalins, les préparations arsenicales, le chlorate de potasse, le borate de soude.

*Cachets anti-acides :*

Magnésie hydratée. . . }  
Bicarbonate de soude. } à 30 centigr.  
Phosphate de chaux. }  
Pour un cachet; 5 à 10 par jour.

*Cachets anti-gastralgiques :*

Magnésie calcinée. . . }  
Craie préparée . . . } à 50 centigr.  
Poudre de belladone deux —

Pour un cachet; un cachet 2 heures et 3 heures après le repas (hyperpeptiques).